



Les archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence

Service à compétence nationale, elles ont pour mission la conservation des archives relatives à la présence coloniale française outre-mer.

Héritière de trois siècles d'histoire, elles conservent :

- les archives des ministères chargés du XVIIe au XXe siècle de l'empire colonial français.
- les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie lors de leurs indépendances.

Tous les domaines de l'histoire coloniale sont représentés : exploration des territoires, création et administration des colonies, tentatives de peuplement et installation de colons, traite négrière et esclavage, relations économiques avec la métropole, formation des administrateurs coloniaux, surveillance des mouvements politiques et de libération, guerres et indépendances, à travers 38 km de dossiers, 150 000 photographies, 60 000 cartes et plans et une bibliothèque de 120 000 livres, périodiques et titres de presse.



Pour rendre plus accessible ce fonds unique, les Archives nationales d'outre-mer font appel aux nouvelles technologies :

- 2003 : création de la base de données Etat civil dit européen d'Algérie, 1830-1904
- 2004 : mise en ligne de la description des archives conservées aux ANOM.
- 2005 : mise en ligne de la base Ulysse (photographies, cartes et plans, affiches).
- 2009 : mise en ligne du catalogue de la bibliothèque et des images de l'état-civil.
- 2010 : ouverture de la salle virtuelle des inventaires.